



**DEL N° D037/2024**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Novembre 2024

Date de convocation :  
28/10/2024

Date d'affichage :  
29/10/2024

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2024 le 7 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

<b>Présents :</b>		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY-Denis	CHABANE-Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA-Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
<b>Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :</b>		
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme COLLINET Patricia à Mme BÉNIT Marie-Agnès, M. JOLY Denis à M. BOURDON Philippe		
<b>Absent(es) excusé(es) :</b>		
<b>Absent(es) non excusé(es) :</b>		
Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
<b>Secrétaire de séance :</b>		
Mme VINCKIER Annick		

**Objet : ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 06  
SEPTEMBRE 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal en date du 06  
septembre 2024,

Monsieur le Maire,

**Rappelle :**

- Que le compte-rendu de la séance précédente a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

**Demande :**

- A l'ensemble du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

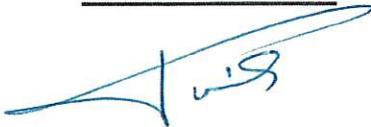
- **Approuve**, sans remarques, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 septembre 2024 ;

- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,

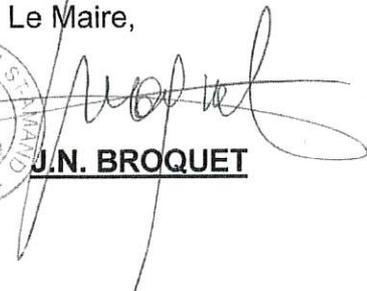
**Annick VINCKIER**



Le Maire,



**J.N. BROQUET**



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D0372024
Objet :	ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 06 SEPTEMBRE 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de competences des communes
Identifiant unique :	059-215905944-20241107-D0372024-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215905944-20241107-D0372024-DE-1-1_0.xml	text/xml	878 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : D0372024.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20241107-D0372024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	432.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 novembre 2024 à 09h04min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 novembre 2024 à 09h04min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 novembre 2024 à 09h04min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2024 à 09h04min44s	Reçu par le MI le 2024-11-13